

Documents à fournir :

- A. Chaque dossier doit contenir une preuve de la date de naissance et de la nationalité de l'élève (copie du livret de mariage ou de carte d'identité ou extrait de naissance ou carte S.I.S.) ;
- B. Attestation de l'école primaire fréquentée ;
- C. Attestation de l'O.N.E.M. ou d'un organisme de paiement (C.A.P.A.C. – syndicats) ;
- D. Composition de ménage ;
- E. Attestation du C.P.A.S. ;
- F. Attestation de l'A.W.I.P.H., de la C.O.C.O.F. ou du Ministère de la Prévoyance sociale ;
- G. Preuve des inscriptions pour les 2 enfants plus âgés ;
- H. Attestation officielle (annexe 4) émanant de l'académie ;
- I. Attestation d'inscription *en qualité d'élève régulier* dans l'enseignement de plein exercice, secondaire ou supérieur, universitaire ou non, de promotion sociale, secondaire à horaire réduit (C.E.F.A.), organisé ou subventionné par la Communauté française ;
- J. Attestation du FOREM, d'ACTIRIS (cf. annexes 2ter et 2quater) ou du V.D.A.B ;
- K. Attestation de l'Office national des pensions ;
- L. Attestation de l'établissement d'enseignement secondaire (annexe 4, page 2) ;

Pour les élèves de moins de 18 ans : identité du responsable

Nom et prénom :

Date de l'inscription et signature de l'élève majeur ou du responsable :

Signature :

Cadre des disciplines suivies pour 2010-2011			
Nom et prénom(s) de l'étudiant :			
Date de naissance :			
Discipline(s)	Professeur	Degré	Groupe (s'il y a lieu) ou section

Le cas échéant, paiement du minerval dans les meilleurs délais, l'inscription n'étant effective qu'après ce paiement.